

## SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉES

Demande de dérogation au lieu de rassemblement  
Pour le DÉPART et/ou le RETOUR de la sortie à joindre au dossier  
(circulaire 99-136 du 21-09-1999\*)

**Circonscription :**

**Ecole :**

**Classe (s) :**

**Adresse :**

Nom et Prénom des enseignants qui partent :

-  
-  
-

**Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ Directeur, Directrice de l'école**

atteste sur l'honneur que tous les parents des élèves participant à la sortie scolaire

du : \_\_\_\_\_ au :

au Centre :

adresse :

ont donné leur accord exprès pour un lieu de rassemblement autre que l'école, à savoir :

- **lieu de rassemblement au départ :**

- **lieu de rassemblement au retour :**

Fait à : \_\_\_\_\_, le :

Signature de l'enseignant (e)  
qui assure la coordination du projet :

Signature du Directeur / de la Directrice :  
de l'école :

**\*Circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 :**

II, 1, 2 Principes généraux d'organisation (4<sup>ème</sup> alinéa)

« le départ et le retour se font à l'école. Pour les sorties occasionnelles avec ou sans nuitée, à titre dérogatoire, tous les élèves peuvent cependant être invités à rejoindre un autre lieu de rassemblement après accord exprès des parents. En cas d'impossibilité ou de refus d'une seule famille, cette dérogation n'est pas accordée. »

**Nb : En aucun cas, le lieu de sortie ou du séjour ne peut être assimilé à un lieu de rassemblement.**